

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2020)
Heft: [2]: Numéro Thématique 2

Artikel: Les commandements de l'espace
Autor: Grand, Julien
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-913963>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Maquettes des satellites *Syracuse IV* français.

Aviation

Les commandements de l'espace

Lt col EMG Julien Grand

Rédacteur adjoint RMS+

Récemment, les principaux pays occidentaux ont annoncé, parfois à grands renforts de soutien médiatique, la création de commandements militaires consacrés à l'espace. Ce domaine était plutôt traditionnellement réservé aux forces aériennes. Ce développement dénote de la fin d'une ère qui voyait l'espace neutralisé ou à tout le moins libre d'armes. Les récentes annonces sont à replacer en effet dans un contexte où les puissances mondiales se préparent à s'affronter pour le contrôle dans l'espace exo- et extra-atmosphérique.

La fin d'une neutralité

L'espace recèle d'une nature duale, à la fois espace civil et militaire. Le premier homme à marcher sur la lune fut amené par un programme civil mais était officier de l'armée américaine. Il en va de même pour les programmes actuels, à la fois d'usage civil et militaire. L'accès même à cet espace est toutefois vu comme porteur de puissance et, dernièrement, nombre de pays ont fait le pas de déployer des systèmes spatiaux. Longtemps toutefois, les applications militaires déployées dans l'espace ne comportaient pas d'armes et se limitaient à l'acronyme VEC, inventé par le Français Serge Grouard, et qui signifie: voir, écouter et communiquer. En l'occurrence ces systèmes permettent de mener la guerre dans les sphères d'opérations terrestres, mais les activités guerrières s'arrêtent à l'atmosphère. Au niveau juridique, l'espace a fait l'objet d'un traité international en 1967: le traité sur l'espace extra-atmosphérique. Ce dernier bannit le déploiement d'armes nucléaires en orbite, sur la Lune et les corps célestes. Les transits d'armes nucléaires sont tolérés mais en principe une militarisation de l'espace était exclue.

La fin de la guerre froide a toutefois ouvert la voie à des réflexions quant à une militarisation, comme celle de Donald Rumsfeld qui plaidait pour la mise en place d'armes lasers spatiales pour des frappes terrestres. Longtemps la

Chine a plaidé pour un maintien de cette neutralisation, une position mise à mal en 2007 par le test d'une arme antisatellite. Ces développements interviennent alors que le monde d'aujourd'hui est devenu spatio-dépendant. Depuis les plus petites applications sur un smartphone jusqu'aux services bancaires intercontinentaux, les informations transitent de plus en plus de et vers l'espace, ce qui rend la protection des systèmes orbitaux de plus en plus nécessaire, voire une question de survie pour les économies occidentales. Et l'économie n'est pas le seul enjeu. Les forces armées occidentales dépendent, elles également, de plus en plus de l'espace pour déployer leurs systèmes et leurs armements. Sans satellite, plus de navigation possible, plus de frappes de précision, etc... C'est donc la manière occidentale de mener le combat qui serait remis en cause.

Des commandements consacrés à l'espace

Conséquence de ces développements, nombre de pays se tournent vers l'espace. Si les puissances de premier rang, celles qui maîtrisent l'entier du spectre spatial, est limité aux USA, à la Russie et à la Chine, les puissances moyennes tentent également de se réserver la place qui est la leur, rejoints par une myriade de pays qui cherchent également à se ménager un accès. Nous pouvons ici nommer des pays comme la Malaisie, l'Indonésie, le Maroc, l'Algérie ou l'Argentine. Les états arabes ne sont pas en reste dans cette course. Une conférence consacrée au thème a même réuni les pays émergents, en avril 2019, à Marrakech. Cet accès est notamment rendu encore plus facile par l'ouverture du marché spatial au secteur privé, ce qui tire les coûts de déploiement à la baisse mais augmente le nombre d'acteurs en concurrence pour l'espace. Les grandes puissances ont alors réagi en créant des commandements militaires consacrés à l'espace, domaine traditionnellement du ressort des Forces aériennes qui leur consacraient une partie de leur budget. Ces nouveaux commandement ont alors été créés sur la base des organisations qui étaient déjà en place au sein

des composantes aériennes mais portent surtout en elle un message politique, celui d'une volonté plus marquée de contrôler cet espace et de le défendre, y compris militairement.

En France, c'est le Commandement Interarmées de l'Espace qui a été mis en place en 2010, organisme interarmées placé sous l'autorité direct du chef d'état-major des armées. En 2019, celui-ci s'est mué sous la forme du Commandement de l'espace, mutation annoncée en grande pompe par la ministre des armées Florence Parly. Ce commandement est alors placé sous l'autorité de l'Armée de l'air qui devient Armée de l'air et de l'espace. L'annonce de cette création a été soulignée à plusieurs reprises lors de discours du Président de la République, Emmanuel Macron et porte en elle un message à fort caractère politique. En septembre 2018, la ministre de la défense avait en effet accusé publiquement la Russie d'espionnage en affichant qu'un satellite russe Loutch-Olymp se serait placé dans le cône d'émission du satellite franco-italien *Athena-Fidus*. Le bureau ministériel des armées a assuré que ce commandement ne visait pas au déploiement d'armes dans l'espace et que les traités internationaux ne seraient pas remis en cause. Mais Paris a pris conscience, par les manœuvres de plus en plus hostiles des Russes et des Chinois, que la France ne pouvait rester les bras croisés. Ainsi si l'on ne parle pas (encore) de systèmes offensifs, on évoque néanmoins la défense active des systèmes déployés. Le positionnement d'arme sur certains satellites, comme ceux de communication *Syracuse IV*, CERES ou CSO a ainsi été évoqué dans le but de permettre leur auto-défense. D'autres évolutions technologiques sont aussi prises en compte, comme le développement de nano-satellites qui pourraient patrouiller en essaim autour des satellites stratégiques.

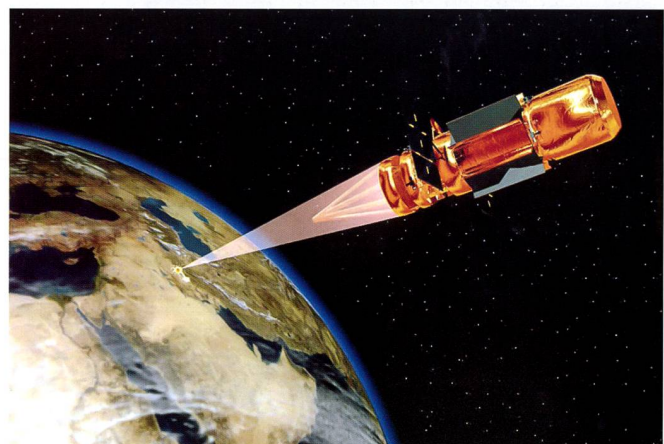
Cette nouvelle logique française est déjà à l'œuvre depuis une décennie aux Etats-Unis, en Russie et en Chine. Déjà en 1985, les Etats-Unis avaient créé le *United States Space Command* pour coordonner les diverses branches des composantes de l'armée américaine consacrées à l'espace. Son commandant était également le commandant du Norad. Le commandement fut toutefois dissout en 2002, à la suite des attentats du 11 septembre. Le *Space Command* fut alors absorbé par le Strategic Command qui a la mission de contrôle et d'engagement de l'entier des armes stratégiques américaines. Sur intervention de Donald Trump, le commandement de l'espace fut toutefois rétabli comme un commandement unifié et indépendant, en charge de toutes les opérations spatiales militaires. Le président s'est fendu de cette annonce par *Twitter* et le commandement a été officiellement mis en place en décembre 2019. Une 6^e branche de l'armée américaine est donc mise en place et le commandement de l'espace, nommé *United States Space Force*, dépend du ministère de l'Air. Son commandant prend, dans ce département, un rôle équivalent au chef d'état-major de l'US Air Force. La nomenclature de ce nouveau venu atteste d'une posture moins attentiste que par le passé puisque il s'agit d'une force, et non plus d'un commandement, donc qui agit au même titre qu'une force aérienne, terrestre ou navale.

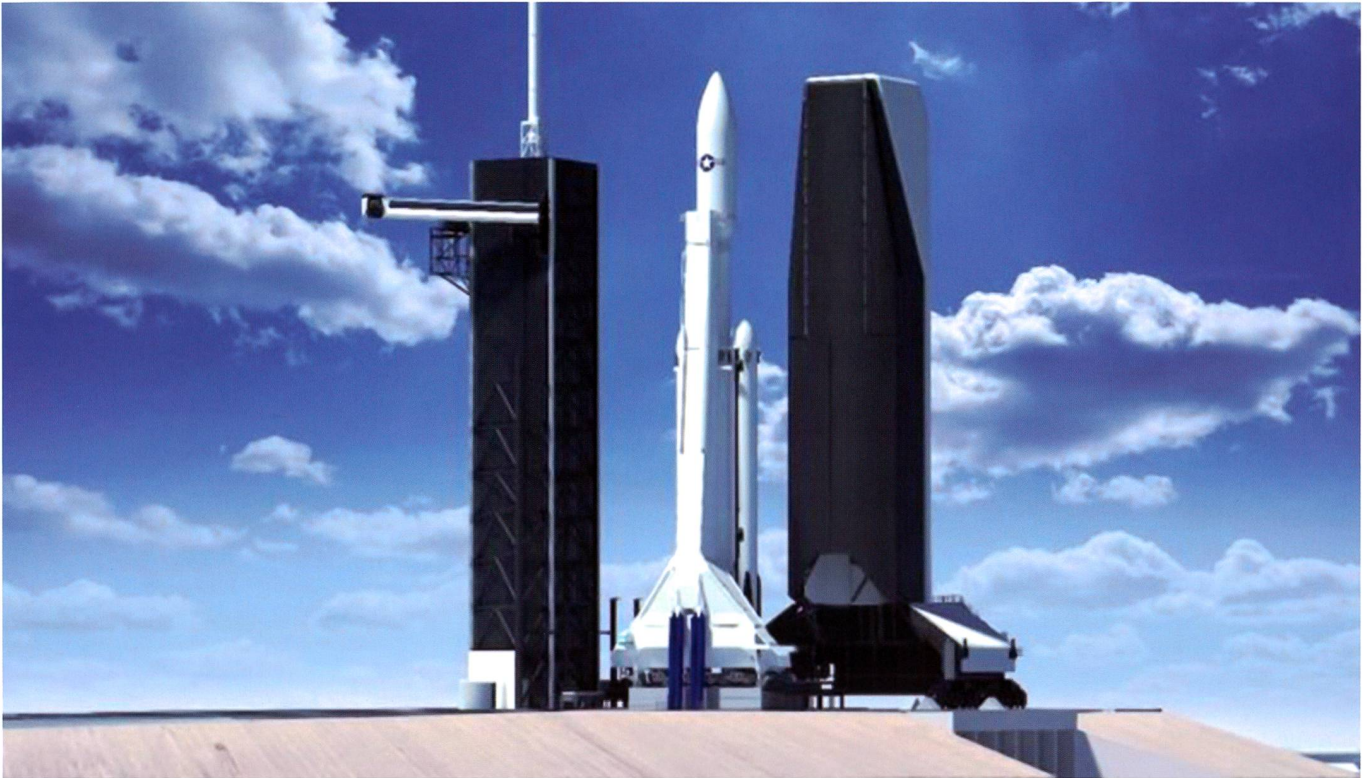


Logo de l'United States Space Force, comme un goût de *Star Trek*.

Les activités d'établissement de cette force devraient être achevées en 2024, date pour atteindre une pleine capacité opérationnelle. Pour l'ancien ambassadeur français aux Etats-Unis, cette mise en place rompt « avec une vision de l'espace comme un milieu démilitarisé et régi par le droit international ». La Chine a d'ailleurs réagi en réclamant la mise en place d'un instrument juridiquement contraignant pour contrôler les armements spatiaux. Si pour le moment, la montée en puissance de cette nouvelle force se contente de reprendre à son compte le contrôle des capacités existantes, il n'est pas encore possible de dire dans quelle direction elle se développera, sitôt sa capacité opérationnelle atteinte. Mais il y a fort à parier que la force spatiale américaine ne se limitera à des seules mesures défensives, ce qui engendrera peut-être une nouvelle course à l'espace et aboutira à sa militarisation future.

Vision d'artiste pour un futur vaisseau de combat qui pourrait agir depuis l'espace





Le récent lancement de *space X* démontre à l'envie que l'espace tend à devenir un marché public qui entraînera avec lui l'augmentation des acteurs qui s'y déploient.

Vers la guerre des étoiles ?

Pour l'instant, l'espace restera en arrière-plan des autres conflits. Mais n'est-ce pas qu'une question de temps avant que des armes, y compris offensives, soient déployées dans l'espace ? Quand est-ce que la réalité rattrapera la fiction ? Cette dernière prévoit que les affrontements du XXI^e siècle porteront également sur la maîtrise du domaine spatiale et en conséquence, il s'y tiendra également des batailles. La multiplication des capacités antisatellites, que cela soit par le biais d'effets cinétiques déployés depuis la terre ou dans l'espace ou encore par la voie du brouillage, ne permet pas aux pays

Le général Philippe Lavigne, Chef d'état-major de l'armée de l'air au côté d'une maquette de ce qui pourrait devenir un satellite pouvant en combattre d'autres au moyen d'armes laser



disposant de tels systèmes de rester les bras croisés et d'attendre sagement que leurs capacités soient mises hors service. Un développement qui semble inéluctable. George Friedman, expert en la matière, prévoit d'ailleurs que la guerre mondiale devienne une guerre spatiale et mette en scène des croiseurs spatiaux en orbite géostationnaire autour de la terre et capables de soutenir les actions militaires américaines dans le monde entier. Si cette fiction relève de la même vision qu'un Giulio Douhet pouvait avoir de l'arme aérienne au début du XX^e siècle, il ne faut pas s'y tromper. La dépendance accrue à l'espace et le nombre de candidats pour y accéder ayant augmentés font que le domaine spatial a pris de l'importance et devient un enjeu de puissance. Qui dit enjeu de puissance dit également volonté de contrôle, volonté qui ne peut se faire, en l'état actuel, que par le déploiement d'armes. Dans un premier temps, celles-ci ne pourraient que se faire dans un esprit défensif mais il suffirait qu'un seul pays saute le pas et mette en orbite une arme pour qu'automatiquement le reste du monde lui emboîte le pas et fasse de l'espace un champ de bataille comme les autres, ouvrant ainsi l'histoire humaine à sa potentielle première guerre des étoiles.

J. G.